

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - 2d tour

Dimanche 24 avril 2022 à 08h00

 ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

 2nd tour : DIMANCHE 24 AVRIL

 Ouverture des bureaux de 8h à 19h.

- Nous vous invitons à apporter votre propre stylo : ENCRE NOIRE pour le 2d tour
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée des bureaux de vote.
- Le port du masque n'est pas obligatoire, mais conseillé.

! Seule la pièce d'identité est indispensable. Vous pouvez vous rendre dans votre bureau de vote habituel même si vous n'avez pas votre carte électorale.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de voter, vous pouvez faire une demande de procuration en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>